Robert Brasillach et Philippe Soupault dans Fulgur

Takeshi Matsumura

▶ **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Robert Brasillach et Philippe Soupault dans Fulgur. FRACAS, 2017, 51, pp.1-15. halshs-01457101

HAL Id: halshs-01457101
https://shs.hal.science/halshs-01457101

Submitted on 6 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

F R A C A S

numéro 51

le 6 février 2017

Groupe de recherche

sur la langue et la littérature françaises

du centre et d’ailleurs

(Tokyo)

contact : revuefracas2014@gmail.com

Robert Brasillach et Philippe Soupault dans *Fulgur*

Takeshi MATSUMURA

Dans un précédent article [1], j'ai examiné quelques mots et expressions remarquables contenus dans *Fulgur*. Rappelons que c'est un roman-feuilleton paru dans *La Tribune de l'Yonne* du 5 avril au 23 août 1927 sous le titre de *Fulgur. Grand roman d'aventures, de police et d'épopée*. Il a été écrit par huit élèves du lycée Louis-le-Grand (Robert Brasillach, Pierre Frémy, Paul Gadenne, José Lupin, Jean Martin, Fred Sémach, Jacques Talagrand[2] et Roger Vailland) et un surveillant d'études de la khâgne du même établissement : Antonin Fabre[3]. Il a été réédité en 1992 par Francis Lacassin dans la collection La Seconde Chance[4], qui accueillait « des œuvres dont l'importance avait échappé au public de l'époque[5] ». Malheureusement, cette publication est aujourd'hui épuisée et le roman attend une troisième chance pour être apprécié plus largement.

Il ne serait pas inutile de se rappeler comment Robert Brasillach parle de *Fulgur* dans *Notre avant-guerre* :

> À ce monument considérable collaborèrent, d'ailleurs, de plus illustres : nous avons recopié sans vergogne le chapitre de la pieuvre des *Travailleurs de la mer*, et nous avons même emprunté à Philippe Soupault, qui n'en a jamais rien su, une description d'assassinat dans un roman que j'ai oublié[6].

---

[1] Voir Takeshi Matsumura, « *Fulgur* de Robert Brasillach et de ses amis : remarques lexicographiques », *FRACAS*, 50, 2017, p.1-7.

[2] Qui prendra plus tard le pseudonyme de Thierry Maulnier.

[3] Voir la lettre de Robert Brasillach à sa mère du 21 février 1927 : « Tu m'annonces dans ta lettre quelque chose de bien fantastique et qui a mis en joie mes collaborateurs. Il n'y a d'ailleurs eu – pauvre M. Lancelin [directeur de *La Tribune de l'Yonne* d'après la note de l'éditeur] – qu'un cri en apprenant que *Fulgur* était accepté : Quelle gourde ! (et ce n'est même pas « gourde » évidemment). Après quoi, la raison reprenant ses droits, on a soupçonné que tu nous montais un bateau. Mais je me suis porté garant de ta véracité. J'avoue pourtant que cela m'étonne : il faut que cet homme n'ait vraiment rien à caser dans son journal ou bien qu'il n'ait pas lu le feuilleton. Enfin, c'est très comique. Si par-dessus le marché, il y a moyen de gagner de l'argent, ce serait le comble. Mais il n'a pas encore écrit. Certainement ce doit bien être la première fois qu'une chose pareille se fait en *khâgne*. Mais j'ose à peine y croire. » (*Œuvres complètes de Robert Brasillach*, Première édition annotée par Maurice Bardèche, t. X, Paris, Le Club de l'Honnête Homme, 1964, p. 456).

[4] Jean Servière : Robert Brasillach, Antonin Fabre, Pierre Frémy, Paul Gadenne, José Lupin, Jean Martin, Fred Sémach, Thierry Maulnier, Roger Vailland, *Fulgur. Grand roman d'aventures, de police et d'épopée*. Préface et répertoire des personnages de Francis Lacassin, Paris, Julliard, 1992, collection La Seconde Chance, 368 pages. Toutes mes citations proviennent de cette réédition.

[5] Voir la quatrième page de la couverture de *Fulgur*.

[6] Robert Brasillach, *Notre avant-guerre*, dans *Œuvres complètes de Robert Brasillach*, Première édition annotée par Maurice Bardèche, t. VI, Paris, Le Club de l'Honnête Homme, 1964, p. 30.

L'emprunt aux *Travailleurs de la mer* de Victor Hugo étant élucidé dans mon précédent article, examinons ici quelle est la dette que Robert Brasillach a contractée à un roman de Philippe Soupault tout en avouant qu'il l'a oublié.

Un auteur écrit, dans son blog « Le Chasseur de chimères » daté du 23 novembre 2010[7], que le roman qui a inspiré notre auteur est la *Mort de Nick Carter* (Rome, Cahiers de la revue *900*, 1926[8]). Il n'a pourtant pas donné plus de précisions et je n'ai réussi à y retrouver aucun passage qui aurait procuré à *Fulgur* sa *description d'assassinat*. Par contre, j'ai découvert une source plus probable dans un autre roman de Philippe Soupault, qui s'appelle *À la dérive*. Il a été publié en 1923 chez J. Ferenczi et Fils dans la « Collection Colette »[9]. Dans son chapitre III qui décrit le train pour Melbourne qu'a pris le héros David Aubry, un détective raconte à son collègue, sans savoir que l'assassin se trouve dans le même compartiment, comment il a travaillé sur l'assassinat d'une femme dans un hôtel de Sydney. C'est sa description minutieuse qui semble avoir donné à Robert Brasillach l'idée de rédiger le chapitre VII de la troisième partie de *Fulgur*.

Pour être plus précis, Philippe Soupault avait publié cette histoire comme une nouvelle, intitulée « Au Clair de la Lune » dans *Littérature*, nouvelle série, t. 3, mai 1922, p. 3-6. À cette occasion il avait pris le pseudonyme de Philippe Weil[10]. Est-il possible de vérifier laquelle des deux versions a été utilisée pour le roman-feuilleton de 1927 ? La tâche n'est pas trop difficile à accomplir, car il suffit de comparer le début du chapitre rédigé par Robert Brasillach avec les deux versions de Philippe Soupault. Citons d'abord le début du chapitre VII de la troisième partie de *Fulgur* :

> La chambre où s'est passé le crime, déclara le détective[11], ressemble à toutes les chambres d'hôtel. La victime a eu la gorge tranchée par un rasoir. Le porte-monnaie est resté sur la cheminée.
>
> J'ai d'abord regardé comment je voyais la chambre en entrant : le cadavre m'a pour ainsi dire sauté aux yeux. Il est en face de la porte, un peu à droite, assis par terre, le dos au mur, l'épaule et le bras droit sur le bras et le bord gauche du fauteuil[12].

---

[7] Voir http://merveilleuxscientifiqueunblogfr.unblog.fr/2010/11/23/fulgur-le-trait-de-genie-de-toute-une-epoque/.

[8] Réédité en 1983 chez Lachenal et Ritter, Paris, 39 pages.

[9] Philippe Soupault, *À la dérive. Roman*, Paris, J. Ferenczi et Fils, 1923, Collection Colette, 220 pages. Toutes mes citations viennent de cette édition.

[10] Sur cette publication, voir Myriam Boucharenc, *L'Échec et son double. Philippe Soupault romancier*, Paris, Champion, 1977, p. 236-237.

[11] C'est Paul Step qui parle.

[12] *Fulgur*, p. 329.

La nouvelle « Au Clair de la Lune » commence de la manière suivante :

> La première chose qui s'est présentée à mes yeux, c'est un cadavre placé vis-à-vis la porte, un peu à droite. Il était assis par terre, le dos appuyé contre la muraille, l'épaule et le membre supérieur droits touchant le bras et le bord gauche du fauteuil. (p. 3)

Le premier alinéa de *Fulgur* n'ayant pas de partie correspondante dans la nouvelle, on serait tenté d'imaginer qu'il a été inventé par Robert Brasillach. En fait il n'en est rien, car il provient d'un passage d'*À la dérive*. La citation suivante nous apprend comment les deux détectives sont montés dans le train pour commencer à parler de l'assassinat et l'on y retrouve des phrases de *Fulgur* :

> Au moment du départ, deux hommes sautèrent dans le train et s'assirent à côté de David. Les deux voyageurs causèrent.
>
> – Vous travaillez en ce moment ?
>
> – Beaucoup, répondit l'autre. J'ai été chargé d'une affaire importante qui passionne le public. Une femme, dans un hôtel de Sydney, a été assassinée. Elle est inconnue et on n'avait, jusqu'à ce jour, retrouvé aucune trace de l'assassin.
>
> Le détective parlait à mi-voix et cependant assez fort pour que David l'entendît. Le petit homme roux[13] somnolait.
>
> – Je sais, dit l'autre ; c'est la fameuse histoire de l'hôtel Californy.
>
> – Parfaitement, répondit le détective avec vivacité. *La chambre où s'est passé le crime ressemble à toutes les chambres d'hôtel. La victime a eu la gorge tranchée par un rasoir.* La carotide a dû être coupée net et le sang a jailli. *Le porte-monnaie est resté sur la cheminée* et n'a pas été touché[14].

La première phrase d'« Au Clair de la Lune » ne vient que vingt lignes après. On voit ainsi que Robert Brasillach s'est inspiré du roman et non pas de la nouvelle[15]. Les citations nous montrent de plus qu'il ne s'est pas contenté de recopier son modèle mais qu'il l'a modifié assez profondément. Pour se faire une idée de son travail de remanieur, mettons en parallèle les deux versions : le texte de Philippe Soupault est à la colonne gauche, et celui de Robert Brasillach à la colonne droite. J'ai souligné les parties communes et espacé le texte de *Fulgur* pour faciliter la comparaison :

[13] C'est l'assassin.
[14] *À la dérive*, p. 76-77 (souligné par moi).
[15] Qui s'arrête de plus avant la description du cabinet mal éclairé.

À la dérive

[p. 77] *La chambre où s'est passé le crime ressemble à toutes les chambres d'hôtel*. *La victime a eu la gorge tranchée par un rasoir*. La carotide a dû être coupée net et le sang a jailli. *Le porte-monnaie est resté sur la cheminée* et n'a pas été touché. La femme n'était plus toute jeune, mais je vous le répète, on ignore son identité. Elle n'avait rien sur elle qui put la faire reconnaître ; pas le moindre papier. Elle s'était fait inscrire sous le nom [p. 78] de Mabel Taft, de Melbourne. Un homme l'avait demandée, quelques heures après son arrivée. Le portier n'a pu donner aucune indication sur le personnage dont la figure était enveloppée d'un cache-nez. On sait seulement qu'il est très petit. Je vais à Melbourne essayer d'obtenir quelques renseignements sur Mabel Taft.

Le train marchait à toute allure et berçait les voyageurs. David regardait son voisin d'en face qui, de temps à autre, battait des paupières, puis sommeillait de nouveau.

– Heureusement, continua le détective, avant mon départ, j'ai fait quelques découvertes intéressantes *J'ai d'abord* bien examiné *la chambre*. La première chose qui s'est présentée à mes *yeux*, c'est un *cadavre* placé vis-à-vis *la porte*, *un peu à droite*. Il était *assis par terre, le dos* appuyé contre la muraille, *l'épaule et le* membre supérieur *droits*

Fulgur

[p. 329] *La chambre où s'est passé le crime*, déclara le détective, *ressemble à toutes les chambres d'hôtel*. *La victime a eu la gorge tranchée par un rasoir*. *Le porte-monnaie est resté sur la cheminée*.

J'ai d'abord regardé comment je voyais *la chambre* en entrant : le *cadavre* m'a pour ainsi dire sauté aux *yeux*. Il est en face de *la porte*, *un peu à droite*, *assis par terre, le dos* au mur, *l'épaule et le* bras *droit*

À la dérive

touchant *le bras et le bord gauche du fauteuil*. Les jambes étaient allongées, les bras pendant le long des cuisses, et les mains reposant sur [p. 79] le sol. *La tête était* fléchie *sur la poitrine*, et ce n'est qu'en se baissant un peu qu'on pouvait apercevoir la face ; cette dernière était recouverte de sang desséché ; en se baissant davantage et regardant de plus près sans bouger le cadavre, on apercevait plusieurs incisions sur la face, à la hauteur et dans la direction des commissures des lèvres.

« Mon premier soin fut d'aller à la recherche de *l'instrument qui* avait dû déterminer *la mort* ; *recherche vaine*, je ne trouvai rien : mais *un papier blanc* que je vis sur la commode, et que le coroner me dit avoir trouvé la veille sur le lit, fixa mon attention. Il était *roulé sur lui-même, froissé à ses extrémités* ; l'une était plus large que l'autre, et paraissait avoir renfermé un corps de forme quadrangulaire. L'idée me vint que ce corps pouvait bien être un *étui à rasoirs*, contenant deux de ces instruments. M'étant procuré un tel étui, je l'*enveloppai d'un papier* de même grandeur entortillant ses extrémités ; puis, le *retirant* et abandonnant *le papier*, je le vis revenir *sur* [p. 80] *lui-même* et prendre absolument *la forme de celui qui était l'objet de* mon investigation.

Fulgur

sur *le bras et le bord gauche du fauteuil*.

La tête était penchée *sur la poitrine*, comme dans les tableaux représentant la décollation de saint Jean-Baptiste.

Je cherchai évidemment *l'instrument qui* devait avoir causé *la mort* ; évidemment aussi, ce fut une *recherche vaine*. Mais sur la cheminée il y avait *un papier blanc roulé sur lui-même* et *froissé aux extrémités*.

Je me frappai le front, *enveloppai d'un papier* l'*étui à rasoirs* qui ne me quitte jamais (je peux être obligé de partir à l'improviste) et, en *retirant le papier*, il revint *sur lui-même* et prit exactement *la forme de celui qui était l'objet de* mes recherches.

À la dérive	*Fulgur*
« *J'ai ensuite procédé à l'examen de la chambre* et des différents objets qu'elle contient.	*J'ai ensuite procédé à l'examen de la chambre* qui a une *forme* rectangulaire, avec *une seule fenêtre*.
« *Une seule fenêtre* donnant sur la cour éclaire cette pièce qui a la *forme* d'un carré long, si je puis m'exprimer ainsi ; elle est garnie de petits rideaux ; et exactement fermée. *En face* est *une porte* s'ouvrant *sur* un corridor ; elle est fermée à double tour, et on n'en trouve pas *la clef*.	*En face* de la fenêtre *une porte* fermée dont personne n'a jamais vu *la* [p. 330] *clef*. Elle donne *sur* le couloir.
« *La porte latérale par laquelle* je suis *entré* n'a pas été et n'a pu être *ouverte*, m'assure-t-on, que *par le propriétaire de* la maison, *quelques heures après* l'événement. *Tout* autour de moi le plancher et les meubles offrent des traces *de sang* plus ou moins larges et plus ou moins nombreuses ; et, *d'abord*, je remarque *un canapé* dont le dossier est appliqué contre le mur qui fait *face* à la porte latérale et à *la cheminée*. Des taches de sang de diffé-[p. 81]-rentes grandeurs sont disséminées çà et là sur ce coussin.	*La porte par laquelle* j'étais *entré* fut *ouverte quelques heures après* le crime *par le propriétaire de* l'hôtel. *Tout* est maculé *de sang*. *Un canapé d'abord*, en *face* de *la cheminée*.
« *À son extrémité* droite *est* un oreiller renversé qui cache presque en entier une casquette brune ; en relevant l'oreiller, on aperçoit une nappe de sang desséché sur le *coussin*. Ce coussin étant légèrement *incliné* vers le bras droit du canapé, *le sang aurait dû* naturellement suivre cette pente, et je remarque, au contraire, qu'il s'est arrêté brusquement à un pied environ de ce bras pour changer	*À son extrémité est* un *coussin* où le sang a coulé. Comme il est naturellement un peu *incliné, le sang aurait dû* couler par terre, mais à un moment il a changé *de direction*. C'est donc qu'il y a eu un corps pour l'en empêcher, une épaule ou un bras peut-être.

de direction, s'épancher entre le coussin et le dossier, de là, traverser le fond du canapé et se répandre à terre.

« En regardant l'oreiller, j'observe que la moitié inférieure du côté que j'ai trouvé en contact avec le coussin, est ensanglantée. Posant alors cet oreiller à la place qu'il doit naturellement occuper, c'est-à-dire sur le bras du canapé, sa partie inférieure, qui est fortement imprégnée de sang, se trouve exactement en rapport avec la large couche de sang du coussin, ce qui me démontre évidemment que [p. 82] l'oreiller était ainsi placé pendant l'action, et que, chargé d'un corps pesant, il a formé l'obstacle qui s'est opposé à ce que le sang pût passer par-dessous.

« Environ une douzaine de petites gouttelettes de sang plus ou moins allongées se remarquent sur le papier, au-dessous du canapé, ainsi que sur le côté de la commode qui est en rapport avec ce meuble. Le marbre de la commode présente des traînées de sang dans toute sa longueur.

« Immédiatement après la commode est un fauteuil en velours jaune, comme le canapé. La partie supérieure du dossier offre une tache d'environ quatre centimètres, qui paraît résulter du frottement d'un corps ensanglanté. Sur la moitié droite du siège est une couche épaisse de sang, entièrement desséchée

À la dérive *Fulgur*

sur les bords, mais encore fluide au milieu. Il paraît qu'accumulé en assez grande abondance dans cet endroit, le sang s'est ensuite répandu à terre. C'est près de ce fauteuil que repose le cadavre ; de ce dernier à la porte qui est vis-[p. 83]-à-vis de la fenêtre, il existe un espace libre. Le papier dans cet intervalle, présente plusieurs taches de différentes grandeurs qui paraissent produites par le frottement d'un corps ensanglanté ; l'une d'elle décrit une légère courbe dont la convexité répond à la fenêtre et la concavité à la porte ; précisément dans l'angle et près de la porte, ainsi qu'au-dessous, sur le plancher, se remarquent plusieurs gouttes de sang projetées et plus ou moins allongées ; quelques petites et rares gouttelettes existent çà et là sur la porte, une entre autres, est située sur la plaque de la serrure.

« À dix centimètres de la porte, est une *table de nuit* appliquée à la muraille, et dont le marbre est couvert de *taches* épaisses *de sang* desséché, au milieu duquel se trouve une mèche de cheveux noirs. Au bras de ce meuble on voit une grande quantité de larges gouttes qui, avant d'arriver jusqu'au sol, ont fait des traînées sur la paroi postérieure de son fond, qui est tourné vers l'intérieur de la chambre.

Taches de sang encore sur le *lit*, la *table de nuit*, partout.

À la dérive	*Fulgur*
« Plus loin, et dans l'angle, est un *lit* sur-[p. 84]-monté de rideaux blancs supportés par une flèche. Au bas est un tapis taché de sang, au coin qui répond à la table de nuit. Ce *lit est* couvert *d'une couverture de coton blanc à raies* bleues, *et garni d'un traversin et d'un oreiller* non revêtu de sa *taie* ; près du chevet, le rideau et la couverture sont empreints de plusieurs gouttes de sang séparées par de très petits intervalles. Sur le bord droit du lit, *la couverture est légèrement chiffonnée* et offre un petit groupe de taches qu'on pourrait assez bien reproduire en saisissant la couverture *avec des doigts ensanglantés*. Un peu au delà se remarque une tache à peu près carrée, qui paraît le résultat de l'application d'un corps et au fond de laquelle on aperçoit quatre gouttes projetées sur une même ligne et à des intervalles presque égaux.	Le *lit est* recouvert *d'une couverture de coton blanc à raies* rouges, *et garni d'un traversin et d'un oreiller* sans *taie*. *La couverture est légèrement chiffonnée* comme si on l'avait saisie *avec des doigts ensanglantés*. Précieuse imprudence.
« Un peu plus loin, et vers le milieu du lit, plusieurs taches forment à peu près un éventail ; près d'elles est une mèche de cheveux noirs. Quelques autres petits cheveux de la même couleur sont fixés çà et là sur ces taches, [p. 85] qui me semblent avoir été faites d'un seul coup par un instrument ensanglanté (tel qu'un rasoir) qu'on aurait essuyé rapidement sur la couverture. En revenant un peu vers le bord du lit, sont deux taches noirâtres, à peine mêlées de sang, dirigées	

de haut en bas, et qui me portent à croire que, là, des pieds ont été essuyés. A l'extrémité de la couverture, on voit quelques gouttes plus nombreuses à mesure qu'on s'approche du pied du lit, sur le dossier duquel on remarque des traces qui indiquent que le sang y est tombé en abondance, et qu'une partie a coulé sur le dedans du panneau, tandis que l'autre s'est répandue sur le dehors et de là jusqu'au sol, qui en est inondé. La portion du rideau qui recouvre le dossier est imbibée d'un sang plus clair que celui que j'ai remarqué partout ailleurs, la partie inférieure surtout présente une longue tache d'une teinte très pâle, et qui répand une odeur urineuse ; ce rideau est fripé dans certains endroits, et quelques petits cheveux noirs s'y trouvent attachés.

[p. 86] « Le bord du rideau qui, après avoir enveloppé la tête du lit, revient dans la ruelle, est taché de quatre ou cinq gouttelettes.

« *J'ai ensuite procédé à l'examen du cadavre*. *Taille* d'*un mètre 68 centimètres de hauteur*, femme *bien constituée*, très *musclée* ; *cheveux noirs* ainsi que les poils du pubis et ceux des aisselles, les traits de la face *altérés par la décomposition putride que le corps a subie* ; *au pli de la peau du bras droit et à la face interne de ce membre, deux petites tourterelles qui se becquètent* (*tatouage*) ; aucun autre signe qui puisse servir à

J'ai ensuite procédé à l'examen du cadavre, taille de *1 mètre 68 centimètres de hauteur, bien constitué,* assez *musclé, cheveux noirs,* la peau *altérée par la décomposition putride que le corps a subie. Au pli de la peau du bras droit et à la face interne de ce membre, deux petites tourterelles qui se becquettent*. C'est un *tatouage* assez maladroit, fait avec une simple épingle. On a jeté dans les trous sanglants d'épingle de la poudre bleue qui a gonflé et a marqué indélébilement. Cela remonte à cinq ou six ans, guère plus. Quant à la tête vous savez qu'elle manque.

À la dérive

constater l'identité de la victime.

« La robe, de couleur marron, dont elle est revêtue, est couverte *de sang sur les parties extérieures et intérieures des revers* ; *plusieurs taches se remarquent aussi sur les épaules et dans le dos, ainsi que sur les manches* ; *le collet présente*, dans sa moitié droite, et près de sa brisure, *deux* longues *coupures très nettes* et une autre près de l'extrémité gauche. Un tissu vert entre dans la composition de sa [p. 87] doublure, et fait reconnaître qu'un petit morceau d'étoffe de même couleur, trouvé dans la chambre, lui appartient. Un col garni de baleines et recouvert de taffetas noir est fixé par une boucle autour du cou, et n'offre aucune trace de lacération. La chemise est ensanglantée dans toute sa partie supérieure ; le pantalon de linon est fortement taché de sang dans toute la partie qui répond au ventre ; des gouttelettes nombreuses se remarquent sur les cuisses ; la partie extérieure du fond est tachée par le sang qui était répandu sur le sol, les semelles des souliers sont ensanglantées.

« *J'*avais *oublié de vous signaler qu'à côté de cette chambre il y avait un cabinet éclairé* faiblement *par une lucarne* dont *la vitre* non seulement est *dépolie*, mais encore *très sale* : *elle ne laisse pénétrer dans* cette *pièce qu'une faible lumière. J'examinai ce réduit où la victime avait déposé sa valise*.

Fulgur

Le vêtement gris est recouvert *de sang sur les parties intérieures et extérieures des revers. Plusieurs taches se remarquent aussi sur les épaules et dans le dos, ainsi que sur les manches* ; *le collet présente deux coupures très nettes*.

*J'*ai *oublié de vous signaler qu'à côté de cette chambre, il y avait un cabinet* de débarras *éclairé par une lucarne* à *la vitre dépolie* et *très sale. Elle ne laisse pénétrer dans* la *pièce qu'une lumière* très *faible*. D'ailleurs, elle donne sur une petite cour très étroite, et comme la pièce est située au [p. 331] troisième étage, et qu'il y en a encore trois au-dessus, la lumière est très faible. *J'examinai ce réduit où la victime avait déposé sa valise.*

À la dérive

« L'*électricité* n'étant pas posée *dans cette pièce, j'allumai une* grande *lampe*. Si extra-[p. 88]-ordinaire que cela puisse paraître, *personne n'avait* encore songé à le faire. »

Le train s'arrêta et le bavard se tut. Il alluma une cigarette[16].

[p. 90] Dès le départ, le compagnon du détective lui demanda :

– *Il est* curieux qu'aucun *des inspecteurs* n'ait eu l'idée d'examiner minutieusement *ce réduit*[17].

– Il faut vous dire, répartit le détective, qu'ils étaient tous persuadés que personne n'avait pénétré dans cette petite pièce. Vous savez, quand une conviction s'ancre dans l'esprit, il n'y a pas moyen de s'en délivrer ; tout pouvait faire croire que personne n'était entré. La valise paraissait avoir été jetée hâti-[p. 91]-vement : elle était, en effet, au milieu de la pièce.

J'examinai donc ce réduit très attentivement et je fus surpris de voir *sur le parquet un bouton de gant*. Je vis aussi, *sur le portemanteau, un petit fil de laine* accroché à un clou. Après avoir regardé le parquet, j'inspectai les murs et c'est sur ces murs que je fis la remarque la plus intéressante.

Fulgur

Il n'y a pas d'électricité *dans cette* petite *pièce*. Aussi *j'allumai une lampe*, ce que jamais *personne* sans doute *n'avait* fait.

Il y avait *sur le parquet un bouton de gant* et *sur le portemanteau, un petit fil de laine.*

[16] Suit une page et demie où est décrite la réaction du héros du roman au récit qu'il vient d'entendre.

[17] La partie correspondante de *Fulgur* se trouve ci-dessous, à la fin de la citation.

À la dérive

Sur la paroi gauche, une tache de sang attira mes regards. C'était la reproduction exacte d'une *main*, d'une main gauche, et si exacte qu'on en distinguait tous les détails. Je crois que cette main, je la reconnaîtrais entre mille, d'autant plus facilement, ajouta le détective en souriant, qu'elle n'a que quatre doigts. L'auriculaire manque. C'est forcément la main de l'assassin. J'ai bien examiné celle de la victime et d'ailleurs, il n'y a aucun doute possible, c'est une main d'homme.

Fulgur

Sur la paroi gauche du mur, *une tache de sang*. Il est extraordinaire de voir le nombre des assassins qui ont la manie d'apposer leur *main* sanglante sur le mur.

Je n'allai pas plus loin. C'était inutile. Seulement *il est* étonnant que nul *des inspecteurs* de police qui m'ont précédé n'ait examiné *ce réduit*[18].

[18] La dernière phrase vient d'une réplique du détective d'*À la dérive* citée ci-dessus, p. 12.

Comme on peut le constater, Robert Brasillach a supprimé, dans son modèle, de nombreux détails sanglants et des descriptions très longues de la chambre d'hôtel et de ses meubles qui auraient pu ennuyer ou embarrasser certains lecteurs. Par contre, il a introduit quelques touches supplémentaires (sur le tatouage maladroit de la femme, ou sur la raison qui explique pourquoi la lumière est faible dans le débarras) et permet aux lecteurs de se faire des idées plus concrètes de la victime et des lieux. De cette manière, on pourrait dire qu'il a réussi à donner à l'ensemble une force expressive plus puissante et à montrer dans quel état l'assassin a laissé la chambre après avoir commis son crime. Comme toute cette description est attribuée au détective Paul Step qui rend compte de ses activités au préfet de police, les modifications introduites par le remanieur semblent mieux convenir au contexte.

Si l'on se demande pourquoi Robert Brasillach s'est servi de ce passage d'*À la dérive*, on pourrait émettre une hypothèse. Le narrateur de cette histoire Paul Step a été présenté au début de *Fulgur* comme un « détective-reporter » perspicace qui « pouvait voir à travers les murs pourvu qu'ils ne dépassassent point cinq à six centimètres d'épaisseur[19] ». Mais très vite, sous la plume d'autres auteurs, il perd de son prestige et ne cesse de faire des gaffes. Ainsi, quand il a rencontré le redoutable Fulgur, il est pris d'une terreur panique :

> Paul Step bondit au-dehors. Que voulait-il faire ? Il ne savait au juste. Il se sentait le plus faible ; il se sentait maîtrisé, devenu l'esclave de ces yeux terribles... et il cherchait surtout à *les fuir*[20].

Il est si troublé par cette rencontre et par la disparition de ses papiers confidentiels, qu'il s'égare en essayant de se rendre au commissariat des Halles :

> Alors il revint en courant vers la Bourse, prit à travers la place des Victoires et s'engouffra dans le métro. Il avait en effet oublié son portefeuille chez lui dans son trouble, et n'avait que quelque menue monnaie. Il prit un billet au guichet, un billet de seconde, lui qui ne voyageait qu'en taxi. Il laissa passer la station Sentier et changea à Réaumur-Sébastopol. Il dut rebrousser chemin, car il s'était trompé de couloir. Il voulut voir l'heure, et s'aperçut qu'un pickpocket lui avait pris sa

[19] *Fulgur*, p. 41 : premier chapitre de la première partie, rédigé par Robert Brasillach.
[20] *Ibid*., p. 64 : chapitre VI de la première partie, dû à Pierre Frémy. C'est l'auteur qui souligne.

montre dans son gousset ; dans son gousset, à lui ! le plus célèbre détective de Paris[21] !

Ces mésaventures de Paul Step ne sont pas sans rappeler celle du détective dans le roman de Philippe Soupault. En effet, si l'assassin de Mabel Taft a réussi à s'échapper du train[22], c'est parce que dans son compartiment, le bavard a raconté longuement, sans s'apercevoir de sa présence, toute l'enquête qu'il avait faite à Sydney. Sans l'intervention du héros David, le détective n'aurait pu arrêter le malfaiteur[23]. Ainsi, les détectives des deux romans brillent tous deux par leur incompétence. En reprenant avec modifications l'histoire de son homologue australien, Paul Step aurait donc fait preuve d'un même manque de capacité professionnelle.

La confrontation d'*À la dérive* et de *Fulgur* pourrait sans doute donner lieu à bien d'autres interprétations, car, comme le dit Georges Couton, « la découverte de sources livresques ne peut constituer qu'une première étape dans la connaissance d'une œuvre littéraire[24] ». Et il va de soi que les autres chapitres du roman-feuilleton méritent d'être étudiés selon le goût et le centre d'intérêt de chacun.

[21] *Ibid*., p. 96 : chapitre XV de la première partie, écrit par Thierry Maulnier.
[22] Voir *À la dérive*, p. 92-93.
[23] Voir *ibid*., p. 98-102.
[24] Georges Couton, *Corneille et la Fronde. Théâtre et politique il y a trois siècles*, Clermont-Ferrand, Bussac, 1951, p. 6.